



27 Boulevard Saint Martin – 75003 PARIS
Site : <http://www.sitecommunistes.org>
Hebdo : hebdo@sitecommunistes.org
Courriel : communistes@sitecommunistes.org

25/06/2024

Libération immédiate des militants indépendantistes kanaks

Mercredi 19 juin, onze militants indépendantistes kanaks ont été arrêtés par les forces de répression coloniales françaises, notamment des militants de la Cellule de Coordination des Actions de Terrain (CCAT). Deux d'entre eux ont été laissés en liberté sous contrôle judiciaire, deux autres ont obtenu du temps pour leur défense. Le prétexte saisi par l'État colonial est que les militants auraient « organisé les troubles contre la réforme électorale ».

Dans la nuit du samedi 22 au dimanche 23, les sept autres prisonniers ont été transférés en France, à 17.000 km de chez eux. Le procureur de la République a déclaré à ce sujet : « *Ce transfert a été organisé au cours de la nuit au moyen d'un avion spécialement affrété [...] il a été ordonné une affectation dans un établissement pénitentiaire en métropole en raison de la sensibilité de la procédure [...] cela doit permettre la poursuite des investigations de manière sereine, hors de toute pression ou concertation frauduleuse* ».

Parmi eux, Christian Tein, le porte-parole de la CCAT, doit être incarcéré à Mulhouse. Brenda Wanobo, en charge de la communication de la CCAT, est en route pour le centre pénitentiaire de Dijon alors que Frédérique Muliava, directrice de cabinet du président du Congrès de Nouvelle-Calédonie Roch Wamytan, doit être incarcérée à Riom, près de Clermont-Ferrand.

L'Union Calédonienne, principal parti indépendantiste, a réagi à cette déportation : « *L'ensemble des responsables, des militants et sympathisants de l'Union calédonienne ont appris avec stupeur la déportation en métropole dans la nuit des responsables et militants de la CCAT, dont notre commissaire général Christian Tein ainsi que deux mamans d'enfants en bas âge.* »

Enfin, mardi 25 au matin, les deux derniers, de Gilles Jorédié et Joël Tjibaou, fils du leader indépendantiste et signataire des accords de Matignon Jean-Marie Tjibaou, qui a été assassiné en 1989, ont été à leur tour placés en détention provisoire.

L'État colonial cherche à faire payer la vague de révolte du peuple kanak et notamment de sa jeunesse contre la réforme du dégel électoral tout en étouffant les franges les plus combatives du mouvement pour le droit à l'autodétermination du peuple kanak. Des charges extrêmement lourdes pèsent ainsi sur les militants, mis en examen notamment pour « *complicité de tentative de meurtre, vol en bande organisée avec arme, destruction en bande organisée du bien d'autrui par un moyen dangereux* ». Un signal clair de la détermination de l'État colonial à réprimer les indépendantistes, alors que le juge des libertés et de la détention a par ailleurs suivi en tout point les réquisitions du procureur de la République contre Joël Tjibaou et Gilles Jorédié.

Cet acharnement judiciaire et policier contre la CCAT et les militants pour l'autodétermination de la Kanaky a déclenché la colère de la population kanak et ravivé la lutte anticoloniale, avec de nouvelles nuits de révoltes lundi et mardi dans l'agglomération de Nouméa et plusieurs points de l'archipel. A nouveau, la réponse policière a été brutale avec 38 interpellations lundi 24 juin. La déportation est une vieille pratique utilisée depuis le début de la colonisation ; on se souvient de Toussaint-Louverture, combattant de l'indépendance haïtienne, capturé et déporté par l'armée du premier consul Napoléon Bonaparte, au moment du rétablissement de l'esclavage, mort dans le triste et froid Fort-de-Joux ou encore d'Abd-El-Kader, combattant de l'indépendance algérienne, emprisonné au Fort Lamalgue de Toulon, par Louis-Philippe, puis transféré par la deuxième République au château de Pau, puis à celui d'Amboise. Et plus récemment on peut citer la CPI, organe non officiel des impérialistes occidentaux, tenant en détention pendant des années le président ivoirien Laurent Gbagbo, capturé par l'armée française, celle de l'ancienne puissance coloniale.

Le Parti Révolutionnaire Communistes condamne fermement toutes ces pratiques néocolonialistes. Nous l'avons déjà écrit, en Kanaky comme en Palestine, c'est une question coloniale, et la paix et la sérénité ne peuvent commencer que quand l'État colonial aura disparu. Et ce n'est pas ce que souhaitent Macron et le Grand Capital pour qui il œuvre. La répression s'amplifie, malgré la suspension de la réforme du dégel électoral avec la dissolution de l'Assemblée nationale.

Face à cela, le Parti Révolutionnaire Communistes renouvelle son soutien au peuple kanak et à son droit à l'autodétermination et à l'indépendance. Nous exigeons l'abandon de toutes les charges et poursuites contre les militants et responsables d'organisations indépendantistes, ainsi que la libération immédiate de tous les prisonniers politiques.

Paris le 26 juin 2024